

BULLETIN MUNICIPAL



BREHAND



JUIN 2011

Site : www.brehand.com

E-Mail : mairie.brehand@wanadoo.fr

Mairie 15 rue du stade 22510 BREHAND / **Tel** : 02.96.42.78.16 / **Fax** : 02.96.42.62.85

(Edité 30/05/2011)

Les habitations dans nos villages vont être identifiées

Jusqu'à présent, seule l'agglomération était pourvue d'une identification numérotée par immeuble. Et pourtant, chaque citoyen doit être assuré de pouvoir bénéficier des services de proximité ou des services de secours d'une façon homogène. Ce n'est pas le cas actuellement. La notion d'adresse est au cœur de cette problématique.

Aussi par une délibération du 11 avril 2011 (voir bulletin de mai), le conseil municipal a engagé une démarche visant à attribuer une numérotation à toutes les adresses des habitants de Brehand, ceci sans aucune contrainte administrative (carte grise, permis de conduire, etc). La Poste sollicitée soutient et accompagne ce type d'opération en partenariat avec les élus. Reste à ces derniers en relation avec le personnel de la commune à accomplir cette tâche qui demande de respecter une coordination nationale. Vous serez sans doute surpris par certains numéros.

Ce travail terminé, il restera à vous communiquer votre ou (vos) numéro (s) dans votre lieu-dit qui garde naturellement son nom avec remise de la plaquette correspondante. Vous devrez l'apposer vous-même de manière à être lisible de la voie publique, ceci afin de renseigner ponctuellement les services de sécurité, médicaux, postaux, commerciaux, etc.

Ensuite, toutes ces données seront consignées dans un S.I.G (système d'information géographique) capable d'organiser et de présenter des données alphanumériques spatialement référencées.

Pour la bonne marche de cette opération, la Poste s'engage gratuitement à :

- Cosigner le certificat d'adresse envoyé à chaque habitant.
- Soutenir et conseiller la commune pendant la durée du projet.
- Participer à une éventuelle réunion publique.
- Fournir des cartes aux habitants permettant d'informer leurs correspondants, ceci en dispense d'affranchissement.

Cette action d'apparence anodine génère d'évidentes complexités et mobilise beaucoup de moyens humains et techniques.

Je vous remercie de votre adhésion ainsi que de votre aide pour nous aider à réussir cette initiative locale.

Le Maire, Michel HERVE

VIE MUNICIPALE ET ADMINISTRATIVE

ETAT CIVIL

Naissance à Saint-Brieuc :

Valentin MARQUER, le 19 mai, 9 route de Trégenestre

Noces d'Or :

Mr Pierre HERVÉ et Mme Elise GLATRE, le 7 mai
« La Ville du Flôt »

PERMIS DE CONSTRUIRE & DEMOLIR

Demandés :

Le 22 avril : EARL de L'HOTE MOREL

La Plesse

Construction d'une porcherie (accordé le 26 mai)

Mme Catherine DAVID

La Mi-Voie

Construction d'un préau et abri en bois + clôture en bois (accordé le 23 mai)

Le 27 avril : Mme Yvonne HERVÉ

La Ville Denoual

Pose de clôture en bois (accordé le 23 mai)

Le 28 avril : EARL La Mi-Voie

La Mi-Voie

Démolition d'un poulailler (accordé le 28 avril)

Le 29 avril : Mr et Mme Jean-Claude PLESSE

Les Landelles

Installation de panneaux photovoltaïques (accordé le 13 mai)

Le 2 mai : Mr Laurent TANGUY

La Ville d'Abas

Extension maison d'habitation

Mr Nicolas GIBET

3 route de Moncontour

Réfection toiture, fermeture d'une vitrine par une fenêtre, fermeture d'une porte par une fenêtre, changement d'une fenêtre en porte (accordé le 18 mai)

Le 4 mai : Mr André CARDINAL

La Ville d'en Haut

Changement de 2 portes bois en PVC (accordé le 13 mai)

Mr Gilles DESANEUX
47 route de Moncontour
Construction d'un garage à vélos et motos (accordé le 13 mai)

Le 6 mai : Mr et Mme Michel HERVÉ
Le Rocher
Remplacement d'une porte bois par porte en PVC (accordé le 20 mai)

Le 11 mai : Mr Loïc ROUXEL
17 route de Moncontour
Construction d'une serre

Le 19 mai : Mr et Mme Raymond PAIC
93 avenue Chevreul à MONTFERMEIL (93)
Réfection mur de clôture à « Carguihy »

Le 23 mai : EARL Les Quins
La Plesse
Création d'un hangar de stockage

Accordés :

Le 22 avril : Mr et Mme Gérard CHARLES
25 rue du Stade
Mise en place de panneaux photovoltaïques

Le 28 avril : Mr et Mme Christian DANIEL
53bis rue Planchat à PARIS
Création d'une baie vitrée, 4 rue du Stade

Le 13 mai : Mr et Mme Patrick MOY
La Landelle
Construction d'un jardin d'hiver

Le 18 mai : Mme Céline FOUGERE
« La Vigne »
Construction d'un garage

Le 26 mai : Commune de Bréhand
15 rue du stade
Extension et aménagement étage de l'école publique

CONSEIL MUNICIPAL - 5 mai 2011

1 – SIVOM BREHAND GOUESSANT : PARTICIPATION 2011

Comme les années précédentes, la participation demandée par le SIVOM s'élève à 12 € par habitant soit un coût total de 17.340 € à la charge de la Commune.

2 – SCOLARISATION DES ENFANTS HORS COMMUNE

Une participation financière est sollicitée pour tout enfant inscrit à l'école publique, non domicilié à Bréhand. La charge incombe à la Commune de résidence de l'enfant.

Le conseil décide de revaloriser son montant de 2% pour cette année, soit :

- 472 € pour un enfant inscrit exclusivement à l'école
- 210 € pour un enfant fréquentant uniquement la garderie.
- 682 € pour un enfant fréquentant les 2 structures

3 – INDEMNITE LOGEMENT INSTITUTEURS 2010

Le Préfet propose d'augmenter de 1,0435 % pour 2010, l'indemnité des instituteurs qui ne bénéficient pas de logement de fonction, soit :

- 2.203 € pour un enseignant célibataire,
- 2.753 € pour un instituteur marié ou célibataire avec enfant(s) à charge.

En contrepartie, la dotation versée par l'Etat à la Commune s'élève à 2.808 €, cette dernière n'a donc pas de complément à verser. Le Conseil en prend acte.

4 – INSTALLATION CLASSEE AGRICOLE

Le Conseil émet un avis favorable au projet de restructuration de l'élevage de la SCEA LA TOUCHE, « la Touche » à Bréhand qui comprend notamment le transfert d'une partie du cheptel des bâtiments du « Pont Calard » à « la Touche », sous réserve du respect de la réglementation en vigueur.

5 – INDEMNITES DE GARDIENNAGE DES EDIFICES RELIGIEUX

Le Conseil décide de fixer le montant de l'indemnité de gardiennage pour l'église à 474,22 € pour 2011 et celui qui concerne la chapelle St-Malo à 105,47 €.

6 – LOTISSEMENT DES GENETS : MURS TECHNIQUES

Après consultation, le Conseil décide de confier la réalisation de 40 murets dans le lotissement à l'entreprise ATOUT BAT de Bréhand pour un montant de 16.321,83 € HT. (option : moellons).

7 – LAMBALLE COMMUNAUTE : COMPETENCE TOURISME

La compétence tourisme a été transférée à Lamballe Communauté le 14 juin 2010.

Dans ce cadre, la Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) a élaboré un rapport qui doit être présenté au Conseil. Ce dernier l'a approuvé.

8 – REFECTION DU PARQUET DU CHŒUR DE L'EGLISE

Pour mener à bien ces travaux, le Conseil décide d'avoir recours à une maîtrise d'œuvre.

Prochaine réunion de conseil : vendredi 10 juin

DÉLÉGATION AU PRÉSIDENT

Le Conseil Communautaire a pris acte des décisions prises par le Président en vertu de ses délégations attribuées par le Conseil Communautaire et concernant les réalisations d'emprunts, marché sans formalités préalables, contrats d'assurances, droit de préemption.

BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS 2010

Le conseil communautaire a pris acte du bilan des acquisitions et des cessions 2010

FORMATION DES ELUS COMMUNAUTAIRES EN 2010

Le conseil communautaire a pris acte du bilan des actions de formations dispensées aux élus au cours de l'année 2010.

APPROBATION Des COMPTES DE GESTION 2010

Le Conseil Communautaire a déclaré que les comptes de gestion, pour le budget général, et les budgets annexes : Parc de la Tourelle, Zones d'activités, Zone de Lanjouan 2 (extension), ZA de MORIEUX, ZAC NOYAL MAROUE, ZA POMMERET, ZA du Vau Jaune à BREHAND, Bâtiments, Transport à la demande, Ordures Ménagères, CTED de Lanjouan, eau en régie, eau en affermage, assainissement collectif, SPANC dressés pour l'exercice 2010 par le Trésorier, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE CLOTURE DU BUDGET EAU AFFERMAGE

Le conseil communautaire a approuvé les résultats du Compte Administratif 2010 du Budget Annexe Eau Affermage et l'a déclaré clos au 31 décembre 2010.

BUDGET GENERAL et BUDGETS ANNEXES : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Le conseil communautaire a approuvé l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et a déclaré toutes les opérations de l'exercice 2010 définitivement closes et les crédits annulés. Il a voté le compte administratif 2010 du budget principal, des budgets annexes : Parc de la Tourelle, Zones d'Activités, ZA Lanjouan 2, ZA de Morieux, ZAC Noyal Maroué, ZA de Pommeret, ZA du Vau Jaune (Bréhand), Bâtiments, Transport à la demande, Déchets ménagers, CTED, Eau en régie, Eau en affermage, Assainissement collectif, Assainissement non collectif (SPANC), dressé par le Président de Lamballe Communauté.

TAUX DE FISCALITE 2011

Le conseil communautaire a fixé les taux d'imposition 2011 comme suit : taux de Cotisation Foncière des Entreprises (27.80%), taxe d'habitation (13.47%), taxe foncière propriétés bâties (0.863%), taxe foncière propriétés non bâties (7.87%)

VOTE DES SUBVENTIONS 2011

Le conseil communautaire a approuvé le versement des subventions suivantes : Amicale du personnel 9 300€, Agence Locale de l'énergie 4 462€, Dojo Pays de Lamballe 6 700€, Vélo Sport Pays de Lamballe 5 000€, Andel Vélo Sport 1 100€, Vélo Club de l'Evron 1 300€, Comité Départemental Handisport 1 600€, Moto club Lamballais 4 000€, Association Beauvallon (Le Lieu dit) 4 450€, Andel'ir 3 000€, Syndicat des éleveurs bretons 2 000€, Comité régional d'équitation 2 000€, Crèche la Courte Echelle subvention fonctionnement 92 000 €, Crèche la Courte Echelle – subvention d'équipement 6 608€, AFR Maroué-Espace Parents 300 €, AREP du PENTHIEVRE 2 500€, Jogging Rando 940€, Secours catholique 382€, Lamballe Atout cœur 915€, Penthievre actions 16 500€, Croix Rouge 640€, Ass des familles des détenus de la Maison d'arrêt 200€, Mission locale (subv de fonctionnement) 12 495,78€, Itinérance (gens du voyage) 1 000€, ADIL 2 255€, Armor initiative 10 959,93€, ADE 5 802,32€, Office intercommunal du tourisme 110 000€, Subv aux cyberbases 36 705€, contingent incendie 569 648 €, SMIVU école de musique et de danse du Penthievre 463 820 €, SMIVU école de musique (remb emprunt) 3 885.57€, Syndicat mixte de gestion du haras 102 335€, Syndicat mixte du Pays 87 640.02€, Syndicat mixte Mégalis II 2 354.95€.

Il a approuvé les adhésions suivantes : ADCF 2 606.50 €, CAUE 2 680,50€, ARIC 5 340,80€, ADI 22 400€, Association des ludothèques 66€, Mission locale 37 615,44€, Côtes d'Armor développement 1 339€, Club d'Entreprises de Lamballe (Clé 22) 50€.

AC-DSC 2011

Il a été décidé de maintenir la dotation de solidarité communautaire à 2 036 220€ et l'attribution de compensation à 1 347 803€ pour l'année 2011.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011

Le conseil communautaire a voté à l'unanimité les budgets 2011 :

BUDGET GENERAL

Fonctionnement : Dépenses: 15 860 286€ Recettes : 15 860 286€	Investissement : Dépenses : 9 769 314€ Recettes : 9 769 314€
--	---

Budget annexe Parc d'activités de la Tourelle

Fonctionnement : Dépenses: 2 234 860€ Recettes : 2 234 860€	Investissement : Dépenses : 1 964 767€ Recettes : 1 964 767€
--	---

Budget annexe Zones d'activités

Fonctionnement : Dépenses: 15 300€ Recettes : 15 300€	Investissement : Dépenses : 191 040 € Recettes : 191 040€
--	--

Budget annexe Extension de Lanjouan

Fonctionnement : Dépenses: 1 369 899€ Recettes : 1 369 899€	Investissement : Dépenses : 1 545 650€ Recettes : 1 545 650€
--	---

Budget annexe Zone d'activités de Morieux

Fonctionnement : Dépenses: 796€ Recettes : 796€	Investissement : Dépenses : 796€ Recettes : 796€
--	---

Budget annexe Zone d'activités Noyal Maroué

Fonctionnement : Dépenses: 2 322 000€ Recettes : 2 322 000€	Investissement : Dépenses : 2 920 937€ Recettes : 2 920 937€
--	---

Budget annexe Zone d'activités de Pommeret

Fonctionnement : Dépenses: 27 000€ Recettes : 27 000€	Investissement : Dépenses : 354 606€ Recettes : 354 606€
--	---

Budget annexe Zone d'activités du Vau Jaune

Fonctionnement : Dépenses: 183 500€	Investissement : Dépenses : 379 149€
---	--

Recettes : 183 500€	Recettes : 379 149€
---------------------	---------------------

Budget annexe Bâtiments

Fonctionnement : Dépenses: 551 978€ Recettes : 551 978€	Investissement : Dépenses : 1 642 644€ Recettes : 1 642 644€
--	---

Budget annexe Transports à la demande

Fonctionnement : Dépenses: 195 837€ Recettes : 195 837€	Investissement : Dépenses : 305€ Recettes : 305€
--	---

Budget annexe Déchets ménagers

Fonctionnement : Dépenses: 2 874 441€ Recettes : 2 874 441€	Investissement : Dépenses : 2 764 000€ Recettes : 2 764 000€
--	---

Budget annexe CTED de classe III

Fonctionnement : Dépenses: 83 207€ Recettes : 83 207€	Investissement : Dépenses : 53 069€ Recettes : 53 069€
--	---

Budget annexe Eau régie

Fonctionnement : Dépenses: 3 851 313€ Recettes : 3 851 313€	Investissement : Dépenses : 2 438 693€ Recettes : 2 438 693€
--	---

Budget annexe Assainissement collectif

Fonctionnement : Dépenses: 2 539 259€ Recettes : 2 539 259€	Investissement : Dépenses : 3 766 348€ Recettes : 3 766 348€
--	---

Budget annexe SPANC

Fonctionnement : Dépenses: 151 110€ Recettes : 151 110€	Investissement : NEANT
--	----------------------------------

DURÉE DES AMORTISSEMENTS

Le conseil communautaire a approuvé les durées d'amortissements des différentes immobilisations proposées.

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le conseil communautaire a désigné Mme Marie-Madeleine BOURDEL en tant que déléguée au CIAS.

TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil communautaire a donné un avis favorable à la modification du tableau des effectifs.

TRAITEMENT DES ALGUES VERTES – CAMPAGNE 2011

Le conseil communautaire a approuvé les termes de la convention avec le SMITOM Launay Lantic pour le traitement des algues vertes issues du territoire de Lamballe Communauté.

CONTRAT DE BASSIN VERSANT DU GOUËSSANT

Le conseil communautaire a approuvé le programme d'actions concernant les études et les travaux sur les milieux aquatiques et le désherbage alternatif ainsi que le dossier de demande de subventions.

POURSUITE DU PROGRAMME VOLONTARISTE DE RECONSTITUTION DU BOCAGE

Le conseil communautaire a approuvé la poursuite du programme volontariste de reconstitution du bocage sur Lamballe Communauté pour l'année 2011 ainsi que le dossier de demande de subventions.

PROGRAMME DE TRAVAUX SUR LES MILIEUX AQUATIQUES : DEMANDE DE DIG

Le conseil communautaire a approuvé le programme de travaux envisagé sur les cours d'eau ainsi que les dossiers de demande de déclaration d'intérêt général et d'autorisation « Loi sur l'eau ».

TRANSFERT DES EAUX USEES

Le conseil communautaire a approuvé le projet de convention entre Lamballe Communauté et St-Brieuc Agglomération pour formaliser les conditions de raccordement des eaux usées des secteurs du « Fros » et des « Ponts Neufs » aux installations de collecte et de traitement de St-Brieuc Agglomération.

CHARTRE D'USAGE DES RESSOURCES INFORMATIQUES

Le conseil communautaire a approuvé la charte d'usage des services informatiques

Informations diverses

Les travaux sur la RD 768 à la Mi-voie sont à bien distinguer de ceux du Vau Jaune

La pose des bordures en béton en limite de la RD 768 dans le secteur de la Mi-voie est une décision du Conseil Général.

Ces travaux intégralement financés par le Conseil Général ainsi que les renforcements de certains secteurs de cette route départementale sont les préliminaires, avant la pose courant juin d'un tapis en enrobé allant de « la Mi-voie » jusque la route dite « des Fermes ».

Ces travaux de voirie terminés, la commune pourra faire effectuer le marquage au sol ainsi que la pose de panneaux rappelant la limitation de vitesse dans la traversée du Vau Jaune. Des plantations en motte sont en cours de réalisation. Le premier entretien des espaces est la charge de Brocéliande paysages, entreprise attributaire du marché.

Malgré de multiples relances, ce chantier se prolonge. Néanmoins, gardons confiance, l'issue est proche.

La déchèterie

Les travaux avancent et doivent se terminer avant les vacances. L'ouverture est planifiée pour septembre. De plus amples informations vous seront communiquées dans un prochain bulletin.

Le lotissement des Genêts

Nous sommes en possession de toutes les autorisations. Les travaux de viabilisation démarrent pour s'achever normalement fin octobre. Les premières constructions pourraient être commencées dès la fin de cette année.

Toutes les personnes ayant manifesté officiellement en mairie le désir d'y faire construire ont reçu récemment un courrier leur demandant confirmation écrite de leur candidature.

Au vu des réservations fermes enregistrées, des lots restent disponibles. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

Seconde tranche de travaux à l'école publique

Ces travaux consistent à agrandir la partie repos des petits puis, aménager l'étage en deux nouvelles salles de classe.

Plusieurs personnes posent la question « Pourquoi ne pas avoir réalisé l'ensemble des travaux lors de la 1ère tranche? ». Nous nous devons d'expliquer les raisons de notre choix.

Le projet de restructuration a été évoqué en 2004, travaillé en partenariat avec l'architecte, les enseignants, les représentants des parents d'élèves, les DDEN (délégués départementaux de l'éducation nationale) et les élus.

A cette époque, l'école disposait de trois classes. D'emblée le projet intégrait une classe supplémentaire (ouverte en 2007). Les aides possibles étaient plafonnées à un coût de travaux de 850 000 € H T. Ce montant correspondait à notre projet. Nous avons bénéficié de 450 000 € de subventions sur l'ensemble de la dépense effective. Toute dépense complémentaire aurait été entièrement à la charge de la commune.

En agissant en deux temps, nous avons choisi :

de construire au plus près des véritables besoins de la commune.
d'optimiser les aides à l'investissement auprès de l'Etat.

Pour cette nouvelle tranche, nous avons obtenu en avril dernier un accord de subvention à hauteur de 35 % du coût des travaux estimés soit 61 000 € de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), puis 60 000 € en provenance du contrat de territoire, soit un total de plus de 120 000 € d'aides attribuées dans cette démarche planifiée.

Faire tout en une seule fois équivalait à perdre 120 000 € de subventions et à régler d'emblée l'intégralité des travaux par un prêt remboursable en capital augmenté évidemment des intérêts et financé par l'impôt communal, c'est à dire nous tous.

Gérer c'est prévoir, mais aussi expliquer pour mieux se comprendre.

M. Hervé



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

INSCRIPTION AVANT LE JEUDI 23 JUIN

Comme chaque année, la Commune organise un concours des maisons fleuries. Les particuliers peuvent s'inscrire à la mairie **avant le 23 juin**. Les commerçants sont inscrits d'office : un coup d'œil suffit pour constater que l'accueil commence souvent par une jardinière ou un massif coloré. Tous les lauréats sont récompensés pour la qualité du fleurissement de leur jardin ou de leur façade de bâtiment par des bons d'achat.

9 catégories sont proposées :

- 1^{ère} catégorie : Maisons avec jardin visible de la rue (< 1000m²)
- 2^{ème} catégorie : Parcs et grands jardins privés visibles de la rue ou ouverts au public
- 3^{ème} catégorie : Façades seules fleuries (balcon, terrasse, mur, fenêtre)
- 4^{ème} catégorie : Hôtels, restaurants, commerces fleuris
- 5^{ème} catégorie : Etablissements de service public
- 6^{ème} catégorie : Office de tourisme et syndicat d'initiative
- 7^{ème} catégorie : Hébergements touristiques saisonniers (Gites de France, Clévacances)
- 8^{ème} catégorie : Campings privés
- 9^{ème} catégorie : Potagers fleuris visibles de la rue ou ouvert au public

Nous vous communiquons les critères de notations qui peuvent vous être très utiles :

- Harmonie d'ensemble, 7 points.
- Composition d'ensemble, 7 points.
- Equilibre des végétaux (quantité/répartition), 3 points.
- Equilibre des couleurs, 2 points.
- Choix des végétaux, 2 points.
- Entretien, 6 points.
- Pas de désherbage chimique aux abords des points d'eau (fossés, caniveaux, étangs, mares, ruisseaux...), 2 points.
- Conduite des végétaux (taille, remplacement...), 1 point.
- Techniques alternatives (paillage, compostage, manuel...), 2 points.
- Economie d'eau, 1 point.

Le jury communal passera chez les participants le lundi 27 juin après-midi et établira un palmarès transmis au jury du pays de Saint-Brieuc. La sélection se poursuivra ensuite à l'échelle départementale et régionale.

ECOLE PUBLIQUE - INSCRIPTIONS 2011/2012

Les inscriptions se font en mairie sur présentation du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant. La directrice de l'école, Mme Basset, accueille les familles les mardis (toute la journée) ou sur rendez-vous au 02.96.42.77.00.

CHEMINS DE RANDONNEES : CIRCULATION INTERDITE

Conformément à l'arrêté municipal n°2006-04 en date du 20 février 2006 et afin d'assurer la sécurité des piétons sur les chemins de randonnée, nous vous rappelons que la circulation est interdite aux engins motorisés (quads, motos...).

Cette interdiction ne s'applique pas aux matériels amenés à les emprunter pour travaux divers.

PERMANENCES

Voir bulletins précédents

VIE ASSOCIATIVE

CALENDRIER DES FETES

Samedi 18 juin : repas Country and Co
Dimanche 19 juin : kermesse RPI Ecole Publique
Mercredi 22 juin : concours de boules + grillades Club 3è Age
Dimanche 26 juin : kermesse APEL/OGEC

NOUVEAU A BREHAND : TAI CHI, VIET VO DAO ET SOPHROLOGIE



Dès septembre 2011, l'association SOUFFLE ET HARMONIE vous proposera des cours de tai chi et viet vo dao **le lundi** à la salle des rosiers :

- **de 18h30 à 20h00 pour le tai chi**
- **de 20h00 à 21h30 pour le viet vo dao**

Les cours de **sophrologie/relaxation** auront lieu à la salle des rosiers **le jeudi de 18h30 à 20h30.**

Pour plus de renseignements, merci de contacter :

Alexandrine au 02.96.42.76.51 ou 06.07.11.70.18 ou Réjane au 02.96.42.76.51

Mail : souffle-et-harmonie@hotmail.fr

CLUB DU 3ème AGE

Mercredi 22 juin : concours de boules avec repas grillades. Les inscriptions pour cette journée se feront au plus tard le mercredi 8 juin.

Début du concours tirage au chapeau à 10 heures.

Tarifs pour cette journée : repas plus concours : 16 €, repas seul : 12 €.

Pensez à apporter vos couverts complets si possible.



USBST BASKET

Vous avez l'esprit d'équipe, vous aimez la convivialité, la jeunesse, le basket.....

L USB-ST section Basket recherche des bénévoles pour l'encadrement de ses jeunes.

Si vous êtes intéressé(e), merci de prendre contact avec :

Anne RAULT au 02.96.42.61.87 ou Monique MORIN au 02.96.42.72.08

RAPPEL : FETE DE L'ECOLE SAINT-YVES

Nous vous informons que la fête de l'école aura lieu à proximité du boulodrome le :

Dimanche 26 juin

Cette journée se déroulera comme suit :

- A partir de 9h00 : vide grenier
10h30 : messe en plein air
12h30 : repas, cochon grillé
14h30 : début des activités

Différents stands seront mis en place : pêche à la ligne, structure gonflable, tombola, salon de thé, foot, basket, **spectacle des enfants**. Et bien sûr le vide grenier !

Venez y nombreux, une bonne ambiance vous y attend !

PETITES ANNONCES

A VENDRE :

- Parcelle de terre à usage de verger et bois d'une superficie de 8 140 m² située au GOURAY « les Boullions », ☎06.08.99.93.83
- Réfrigérateur 3 compartiments, H : 1,25 x L : 0,60 + congélateur indépendant 2 compartiments, H : 0,50 x L : 0,52, le tout de marque Arthur Martin, prix : 80 €, ☎02.96.42.73.00 ou 06.20.10.67.90 (heures repas)
- Foin et paille de cette années en petites bottes, ☎02.96.42.77.06

A LOUER :

- Bourg de Bréhand, maison avec cuisine, salle, salon, débarras, à l'étage : 2 chambres, salle d'eau, WC, débarras. Chauffage électrique. Garage + cour + pelouse.
Loyer : 530 €. Libre au 1er novembre. ☎02.96.42.77.06

EMPLOI :

- Auxiliaire de vie sociale propose : aide à la personne pour actes de la vie quotidienne : toilette, repas ; ménages, courses, repassage...Chèques CESU acceptés. ☎ 02.96.73.50.40 ou 06.35.35.50.25
- Jeune fille sérieuse, 18 ans, cherche enfants à garder sur Bréhand et alentours
S'adresser à Emilie LE MOINE ☎ 02.96.42.79.64
- Jeune fille sérieuse, 16 ans, cherche enfants à garder sur BREHAND et alentours.
S'adresser à Adèle RAULT, ☎02.96.42.61.87

REMERCIEMENTS

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de Mr Joseph MARIER et ne pouvant répondre individuellement à chacun, Mr et Mme Denis CARFANTAN et leurs enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui par leurs visites, offrandes de fleurs, de dons, de cartes se sont associées à leur peine.

DON DU SANG

Les prochains dons du sang auront lieu à la **salle du CAC de MONCONTOUR** :

Le **vendredi 29 juillet** et le **vendredi 28 octobre** de 11h à 13h et de 15h à 19h.

Venez nombreux !



FERMETURE COMMERCE POUR CONGES

Le bar tabac « le Fer à cheval » sera fermé du **vendredi 10 juin 13h au dimanche 26 juin inclus**.



NOUVEAU A BREHAND



AU GARAGE JEHAN PATRICE

OUVERTURE DE LA STATION DE LAVAGE

EN LIBRE SERVICE

AUTO-UTILITAIRES-MOTO

(Utilisation produits nettoyants bio)

+

ASPIRATEUR

Paiement par pièces ou jetons en vente à l'accueil

Promo en cours à la boutique : *DIFFUSEUR D'AMBIANCE rechargeable 10 € au lieu de 13 € (Parfum au choix)*

C'est la saison des invitations !

Le soleil est là, les soirées sont plus longues...

La fête des pères est le 19 juin...sortons le barbecue et allons déjeuner au jardin.

Découvrez nos grillades, marinades et une nouveauté : les ribs tandooris

Découvrez tous nos propositions sur notre site :

<http://auxgourmandsdebrehand.fr/>

Anne et Yvon RAULT

Rue du Mené

22510 BREHAND tél : 02.96.42.65.03 ou 06.87.55.26.97



André GUIDEC a le plaisir de vous informer de l'ouverture de sa société **HELP Confort®** basée à Bréhand et qui couvre l'ensemble des Côtes d'Armor.

L'embauche de Didier un intervenant qualifié plombier chauffagiste et prochainement d'Amandine comme assistante commerciale constitue une petite équipe de 3 personnes.

**Spécialisé dans Les dépannages et services d'urgence à domicile.
Nous intervenons dans les domaines suivants :**



Plomberie : Plomberie générale, robinetterie, fuites, débouchage, dégâts des eaux, chauffage fioul et gaz etc.



Electricité : Electricité générale, lustrerie, interphone, chauffage, chauffe-eau, etc.



Serrurerie : Ouvertures de portes, remplacement de serrures dans la journée, pose de serrures de sécurité, mise en sécurité immédiate, etc.



Vitrerie : Vitres, baies vitrées, survitrage, verre isolant, fermeture provisoire, etc.

Pour nous contacter : tel : 02 96 64 60 05 / Fax : 02 96 64 61 86

Mail : lamballe@helpconfort.com

RANDONNEE DE L'ESPOIR

« un pas pour la Vie, une rando pour l'Espoir,
Tous réunis le temps d'un soir ...à LAMBALLE

Cette année encore, le **mercredi 13 juillet 2011**, le Club Jogging Rando Pays de Lamballe organise sa 15^{ème} édition de la randonnée de l'espoir (site du plan d'eau) au profit des associations Leucémie Espoir 22 et la Ligue contre le cancer.

Engagement : 5€/pers, village rando (animations et ambiance musicale, restauration), 4 circuits pédestres (7,6 km – 13,8 km – 18,8 km – circuit poussettes) et feu d'artifice.

VOUS VOULEZ JOUER DE LA BATTERIE ?

Cours particuliers-tous styles, débutants et adultes bienvenus, studio professionnel.

Contact : Ray King Drumstudio

Les Grand Moulins

22150 HENON (près Moncontour)

Tél : 02.96.73.54.24-06.85.49.21.18

Mail : rayking.studio@orange.fr



ATTENTION POUR VOS PROCHAINES ANNONCES :
UN SEUL BULLETIN POUR JUILLET ET AOUT,
DATE LIMITE POUR REMISE DES ARTICLES : 22 JUIN